



VIOR

RAPPORT de GESTION pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2017 et 2016

Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

Portée de l'analyse financière de la direction

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société d'Exploration Minière Vior Inc. (la « Société » ou « Vior ») et les notes complémentaires afférentes pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2017 et 2016. Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Le lecteur doit aussi se reporter au rapport de gestion annuel de la direction sur la situation financière au 30 juin 2017 et les résultats d'exploitation, y compris la section décrivant les risques et incertitudes.

Les informations contenues dans le présent document sont datées du 28 novembre 2017, date de l'approbation par le conseil du rapport de gestion et des états financiers.

Énoncés prospectifs

Le présent document contient certaines informations et déclarations prospectives qui constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières et qui peuvent être d'une grande importance en ce qui concerne, notamment, les opinions, les plans, les objectifs, les estimations, les intentions et les attentes de la société. Les informations et les déclarations prospectives peuvent en général être repérées par la présence de mots et d'expressions tels que « prévoir », « croire », « s'attendre à », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « avoir pour objectif » et de verbes modaux comme « pouvoir » ou « devoir », de même que par l'utilisation du futur ou du conditionnel. Les énoncés prospectifs aux présentes portent notamment sur les résultats opérationnels et financiers futurs de la Société, ses travaux d'exploration, ses projets d'immobilisations et sa capacité à concrétiser ses stratégies opérationnelles et ses stratégies d'investissement et de financement d'avenir.

Ces informations et déclarations prospectives, de par leur nature, comportent nécessairement des risques et des incertitudes qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés dans ces énoncés prospectifs. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles ces énoncés prospectifs sont fondés sont raisonnables, mais mettons en garde le lecteur du fait que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, peuvent se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui influent sur la Société. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces énoncés et nous ne nous engageons aucunement à le faire, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite de résultats, d'événements ou de développements futurs, sauf si une autorité gouvernementale nous en fait la demande ou si une loi en vigueur nous y oblige.

Nature des activités

La Société, régie par la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités, le succès passé à cet égard n'étant pas garant de l'avenir.

La Société est engagée dans l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières de qualité dans des régions à fort potentiel et accessibles en utilisant des techniques d'exploration avancées. Sa mission est d'identifier et de générer des projets d'exploration de qualité et de les développer seule ou en partenariat dans le but de bonifier la valeur de ses actifs.

Activités d'exploration

Sommaire des activités

Les données techniques contenues dans le texte qui suit ont été révisées par Marc L'Heureux, géologue et personne qualifiée telle que définie par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Les frais d'exploration engagés au Québec par la Société pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017 s'élèvent à 174 843 \$ (9 450 \$ en 2016). Au cours du trimestre courant, la Société a été active principalement sur les propriétés Mosseau et Foothills sur laquelle elle a consolidé sa position de terrain. Le niveau des dépenses du trimestre courant est plus élevé par rapport au trimestre comparatif de l'exercice précédent, la Société ayant surtout consacré la majeure partie de son budget d'exploration dans son nouveau projet Mosseau. La Société a également supervisé les travaux engagés par son partenaire Iluka Exploration (Canada) Ltd (« Iluka ») sur le projet Foothills.

Les frais d'exploration engagés au Nevada par Vior Gold USA, LLC pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017 s'élèvent à 31 124 \$ (- \$ en 2016).

Propriétés

Au 30 septembre 2017, la Société détenait un portefeuille de sept propriétés minières au Québec, qui couvrent plus de 60 945 hectares (cinq propriétés totalisant 45 150 hectares en 2016) et une propriété minière au Nevada, USA qui recouvre 501 hectares.

Québec, Canada

Propriété Mosseau

Au cours du trimestre, Vior a entrepris un programme d'exploration sur la propriété Mosseau, lequel a débuté en juillet 2017. Le programme comprenait de la reconnaissance géologique et prospection avec échantillonnage de roche, de même qu'une coupe de ligne de 40 kilomètres, ainsi qu'un levé de 29 kilomètres de polarisation provoquée sur un horizon de 6 kilomètres de longueur. Ces travaux se sont poursuivis jusqu'à la fin du mois d'août en préparation d'une campagne de forage prévue à l'automne 2017.

Le projet Mosseau est situé à 22 kilomètres à l'est de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la région de l'Abitibi au Québec. Il est constitué de 53 claims appartenant à 100 % à la Société, en plus 15 claims additionnels pouvant être acquis d'ici le 20 juin 2018, ce qui amènerait le projet à une superficie de 33 kilomètres carrés.

Le projet Mosseau est considéré comme étant très favorable en raison de la présence de ressources minérales historiques estimées à 317 700 tonnes à une teneur de 3,4 g/t or, dans la zone M du gîte Morono (Rapport interne,

Les Mines Morono, par Guy J. Hinse, ingénieur, 1992), ainsi que plusieurs indices et intersections de forage aurifères associés à des zones de cisaillement pouvant être suivies sur une distance latérale de plus de 10 kilomètres sur le projet. Les ressources dans la zone M du gîte Morono sont de nature historique et n'ont pas été estimées conformément aux dispositions du Règlement 43-101, ni vérifiées et classifiées par une personne qualifiée. Vior ne considère pas actuellement ces valeurs comme une ressource minérale courante au sens du Règlement 43-101.

La minéralisation aurifère sur le projet est associée à des zones de cisaillement généralement orientées parallèles à la stratigraphie, soit nord-ouest/sud-est, près du contact entre les roches intrusives du pluton de Wilson et les roches volcaniques au sud. La minéralisation dans la zone M du gîte Morono est encaissée dans des schistes à quartz-séricite avec de la pyrite disséminée, le long d'une zone de cisaillement continue d'une longueur de 950 mètres par 5 à 15 mètres de large. Tous les sondages historiques dans la zone M du gîte Morono ont recoupé le cisaillement et la zone demeure ouverte en profondeur, l'intersection de forage la plus profonde étant située à 270 mètres et titrant 4,42 g/t or sur 5,84 mètres (épaisseur réelle, sondage M4-88; travaux statutaires du Ministère GM47624).

Une série de zones de cisaillement parallèles situées à quelques centaines de mètres de la zone M, connues comme les zones R, P et S, ont livré des intersections de forage respectives allant jusqu'à 1,7 g/t or sur 1,04 mètre (travaux statutaires du Ministère GM47624, 1988), 138 g/t or sur 0,46 mètre (Breton, 1987), et 17,5 g/t sur 0,91 mètre (travaux statutaires du Ministère GM47624, 1988) (Note : la Société n'a pas vérifié ces informations mais les considère pertinentes.). À deux kilomètres plus au sud, la zone de faille de la rivière Kiask est orientée parallèle aux zones de cisaillement dans le secteur Morono et encaisse des indices aurifères avec des valeurs atteignant 12,1 g/t or (Tremblay, 2016). Les travaux limités réalisés jusqu'à présent ont permis d'exposer la zone Kiask sur une largeur d'au moins 12 mètres.

Le 20 mars 2017, la Société a conclu une convention d'acquisition avec Ressources Tectonic Inc., 3421856 Canada Inc. et Alphonse Beaudoin sur la propriété Mosseau, située à l'est de Lebel-sur-Quévillon, province de Québec. En vertu de cette entente, la Société a l'option pour une période de 15 mois à compter de la date de la signature d'acquiescer une participation de 100 % dans 15 claims de la propriété Mosseau en contrepartie de 90 000 \$ en argent et des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$ dans un délai de 5 jours suivants la date de l'approbation de la Bourse et un montant additionnel de 60 000 \$ et des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$ à la fin de la période d'option. Au 30 septembre 2017, la Société avait versé 90 000 \$ en argent et remis des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$. Ces claims sont grevés d'une redevance de 2 % NSR, dont la moitié est rachetable en tout temps en contrepartie d'un montant de 1 000 000 \$.

En date du 21 novembre 2017, la Société a complété, sur une période de quatre semaines, son premier programme de 13 forages totalisant 2907 mètres. Le programme visait à tester en profondeur la zone M du gîte Morono, ainsi que des anomalies de polarisation provoquées souvent associées à des indices aurifères. Les résultats devraient être connus en janvier 2018.

Propriété Foothills

La propriété Foothills, détenue à 49 % par la Société, est constituée de 840 claims désignés répartis sur trois blocs de claims couvrant plus de 47 306 hectares situés dans le secteur de Saint-Urbain, un ancien camp minier ferro-titanifère situé à environ 100 kilomètres à l'est de la ville de Québec.

Au cours de la période courante se terminant le 30 septembre 2017, notre partenaire Iluka a complété des travaux d'exploration pour un montant de 132 154 \$, lesquels comprenaient un levé gravimétriques au sol, de la cartographie, ainsi que de l'échantillonnage de roches et de till.

Les travaux de reconnaissance et de suivi de terrain sur les anomalies géophysiques se sont poursuivis durant le trimestre, principalement sur des anomalies magnétiques aériennes. Le même type d'intervention de terrain avait également permis de découvrir antérieurement des indices d'ilménite massive sur la propriété.

Le projet Foothills couvre le complexe anorthositique de St-Urbain et du Lac Malbaie où des traînées d'envergure kilométrique de blocs et de fragments d'ilménite riche en rutile ont été délimitées par Vior dans les sédiments glaciaires en surface lors des campagnes de terrain de 2014 et 2015. Les blocs d'ilménite contiennent visuellement une quantité significative de minéraux de rutile et ont livré en analyses des teneurs en dioxyde de titane (TiO₂)

variant de 42,1 % à 57,6 %, avec une teneur moyenne de 52,5 %. Les patrons de dispersion glaciaire dans la région suggèrent que la source de ces blocs serait proximale et située à quelques kilomètres, au sein du complexe anorthositique de St-Urbain ou le long de sa zone de contact avec les roches gneissiques encaissantes.

Le 9 mars 2016, la Société annonçait la signature d'une entente d'option et de coentreprise avec Iluka Exploration (Canada) Ltd, une filiale à part entière de Iluka Resources Limited (ASX : ILU), l'un des plus grands producteurs de rutile et de rutile synthétique à haute teneur en dioxyde de titane. Iluka a l'option d'acquérir une participation indivise dans la propriété Foothills. Conformément aux modalités de l'entente, Iluka peut acquérir une participation initiale de 51 % (la première option) dans la propriété Foothills en engageant un montant total de 400 000 \$ en dépenses d'exploration au cours de la première année de l'entente. Iluka aura la possibilité d'augmenter sa participation à 90 % (la deuxième option) sur une période additionnelle de deux ans, en engageant un montant supplémentaire de 2 100 000 \$ en dépenses d'exploration au plus tard le 31 mars 2019. Le 25 août 2016, la Société a modifié l'entente dont le détail figure à la note 5a des états financiers consolidés.

Dans l'industrie, la majeure partie du rutile et de l'ilménite est transformée en pigments non-toxiques de dioxyde de titane utilisés pour la fabrication de peinture, plastique, papier, textile, cosmétiques et céramique. Le rutile est aussi utilisé dans la fabrication de titane métal pour l'industrie aéronautique et spatiale, les implants chirurgicaux, ainsi que pour les véhicules moteur et les stations de désalinisation.

Autres propriétés au Québec

Les propriétés Vezza-Noyard, Lignéris et Domergue n'ont pas fait l'objet de travaux durant le trimestre.

Nevada, USA

Propriété Tonya

Le 28 juillet 2017, notre filiale Vior Gold USA, LLC a conclu une entente avec la compagnie privée Gold Range Company LLC ("Gold Range") pour l'acquisition de droits miniers exclusifs sur la propriété Tonya, située dans le comté de Pershing, à 65 kilomètres au nord de Lovelock, au Nevada. La propriété est constituée de deux blocs de 6 claims enregistrés au nom de Gold Range et d'un autre bloc de 59 claims enregistrés au nom de Vior Gold USA LLC, une filiale à part entière de Vior inc., le tout constituant un seul bloc de claims contigus, pour une superficie totale d'environ 501 hectares. Vior Gold USA, LLC est actuellement à parachever une entente avec les propriétaires des droits de surface de la propriété Tonya, afin d'obtenir libre accès pour l'exécution de ses futures travaux d'exploration.

La propriété Tonya se situe dans la zone aurifère de Rye Patch, à environ 20 kilomètres au nord-est de la mine Florida Canyon, laquelle a produit jusqu'à présent plus de 2,2 millions d'onces d'or. La géologie et les traceurs géochimiques en présence sur la propriété sont très similaires à ceux de Florida Canyon.

Vior Gold USA, LLC obtient de Gold Range l'exclusivité des droits miniers en contrepartie d'une royauté ("net smelter return") de 3 % en faveur de Gold Range, dont deux tranches de 1 % de la royauté peuvent être rachetées par Vior Gold USA, LLC pour la somme de 1 M \$ US chacune. Vior Gold USA, LLC doit verser en avance sur la royauté la somme de 10 000 \$ US à la signature de l'entente, 10 000 \$ US à la date du premier et deuxième anniversaire, 15 000 \$ US à la date du troisième et du quatrième anniversaire, et 25 000 \$ US à la date du cinquième anniversaire et à chaque anniversaire subséquent avec une majoration annuelle de 10 000 \$ US jusqu'au début d'une production commerciale. Vior Gold USA, LLC doit également réaliser des travaux d'exploration d'un montant de 100 000 \$ US au cours de la première année de l'entente, incluant au moins un (1) forage d'au moins 100 mètres de profondeur à un endroit entendu par les deux parties.

Plan d'action

La Société bénéficie d'une bonne situation financière et ses dirigeants s'assurent de l'avancement et le suivi des projets en cours tout en évaluant plusieurs autres opportunités externes qui visent à bonifier la valeur de ses actifs.

La Société est toujours à la recherche de partenaires potentiels pour travailler certaines de ses propriétés minières. Le processus est toujours en cours et des discussions ont été amorcées et se poursuivent avec des partenaires potentiels.

Informations financières consolidées sélectionnées

	Résultats pour les périodes de trois mois closes les	
	30 septembre 2017 \$	30 septembre 2016 \$
Produits	104 382	193 157
Charges	111 620	159 388
Impôt différé	(11 960)	153 023
Bénéfice net (perte nette)	(19 198)	186 792
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action	(0,001)	0,006

Résultats d'exploitation

Les produits pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017 ont été de 104 382 \$ comparativement à 193 157 \$ pour la même période de l'exercice précédent. La Société reçoit des honoraires à titre de gérant des travaux pour le projet Foothills. Suite au règlement d'un litige avec Aurvista Gold Corp., la Société a reçu 120 000 \$ en dédommagement.

Au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2017, les charges ont diminué pour atteindre 111 620 \$ comparativement à 159 388 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les variations importantes des charges proviennent des postes « Salaires et avantages sociaux », « honoraires professionnels et frais de maintien », « loyer et frais de bureau » ainsi que recherche de propriétés minières.

La diminution de 12 452 \$ du poste « Salaires et avantages sociaux » provient principalement de la portion des salaires et avantages sociaux capitalisés sur le projet Mosseau.

La diminution de 14 302 \$ du poste « honoraires professionnels et frais de maintien » provient principalement de la fin d'une entente en juillet 2017 avec une firme de services conseils.

La variation de 8 043 \$ du poste « Loyer et frais de bureau » provient principalement de la construction d'un nouveau site web lors de l'exercice précédent.

La diminution de 12 490 \$ du poste « recherche de propriétés minières » provient principalement de la diminution de recherche de nouveaux projets.

Au cours du trimestre courant, la Société a abandonné 2 claims de sa propriété Domergue pour un montant de 237 \$. Au cours du trimestre de l'exercice précédent, la Société a abandonné 2 claims de sa propriété Foothills pour un montant de 1 128 \$.

L'impôt différé de 11 960 \$ comptabilisé au cours du trimestre courant résulte principalement du reclassement du gain réalisé sur le placement temporaire disponible à la vente. Le recouvrement de l'impôt différé de 153 023 \$ comptabilisé au cours du trimestre de l'exercice précédent résulte principalement du gain non réalisé sur le placement temporaire disponible à la vente.

Autres éléments d'information

	États consolidés de la situation financière aux	
	30 septembre 2017	30 juin 2017
	\$	\$
Placement temporaire	817 404	923 569
Biens miniers	968 067	820 700
Actif total	4 502 948	4 356 763
Capitaux propres	4 391 942	4 181 804

Depuis sa constitution, la Société n'a jamais déclaré de dividendes en espèces sur ses actions ordinaires en circulation. Tout paiement de dividendes dépendra des besoins financiers de la Société pour ses programmes d'exploration, de son niveau de croissance future ainsi que de tout autre facteur que le conseil d'administration jugera nécessaire de prendre en compte dans les circonstances. Le 20 mars 2017, la Société a versé un dividende en actions d'Aurvista Gold Corporation (« Aurvista »). La valeur du dividende s'établit à 0,345 \$ par action d'Aurvista et 13 775 358 actions d'Aurvista ont été distribuées pour une valeur de 4 752 500 \$.

Liquidités et financement

Au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2017, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation ont été de 206 042 \$ comparativement à 80 425 \$ au cours de l'exercice précédent. Cet écart s'explique principalement par la variation des crédits d'impôt à l'exploration minière et taxes à la consommation à recevoir, des autres sommes à recevoir, des charges payées d'avance ainsi que des comptes créditeurs et charges à payer.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement incluent l'émission d'actions dans le cadre de placements privés ainsi que l'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions. Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017, 4 100 000 actions ont été émises dans le cadre d'un placement privé pour une contrepartie totale de 328 000 \$. Ces fonds sont réservés pour fin d'exploration. Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2016, 7 400 000 actions ont été émises dans le cadre d'un placement privé pour une contrepartie totale de 740 000 \$. Ces fonds s'ajoutent au fonds de roulement. Il n'y a eu aucun exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription au cours des périodes closes les 30 septembre 2017 et 2016.

Les activités d'investissement de la Société incluent principalement l'acquisition de biens miniers et la capitalisation de travaux d'exploration ainsi que l'achat et la vente de placements temporaires. La Société a droit à un crédit de droits remboursable pour perte de 8 % en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines* et à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pouvant atteindre 31 % en vertu de la *Loi sur les impôts du Québec*. Ces crédits sont calculés sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec. L'acquisition de biens miniers et la capitalisation des travaux d'exploration ont requis des débours de 194 351 \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017, et de 68 961 \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2016. Au cours des périodes close les 30 septembre 2017 et 2016, la Société a encaissé respectivement 6 292 \$ et 15 824 \$ en crédit de droits remboursable pour perte.

Au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2017, la Société a disposé de placements temporaires pour un montant de 89 794 \$.

De l'avis de la direction, le fonds de roulement au 30 septembre 2017 permettra de couvrir toutes les dépenses courantes pendant les douze prochains mois.

Données trimestrielles

L'information présentée ci-après détaille le total des produits, le bénéfice net (la perte nette) ainsi que le bénéfice net (la perte nette) par action participative au cours des huit derniers trimestres.

Trimestre clos le	Total des produits	Bénéfice net (perte nette)	Bénéfice net (perte nette) par action	
			de base	dilué(e)
30-09-2017	104 382	(19 198)	(0,001)	(0,001)
30-06-2017	830 164	490 630	0,017	0,016
31-03-2017	4 465 699	4 032 135	0,129	0,129
31-12-2016	44 757	(218 718)	(0,007)	(0,007)
30-09-2016	193 157	186 792	0,006	0,006
30-06-2016	60 562	70 591	0,003	0,003
31-03-2016	10 140	(73 339)	(0,003)	(0,003)
31-12-2015	2 182	39 115	0,002	0,002

Analyse des résultats trimestriels

La Société se spécialisant dans le domaine de l'exploration minière, elle n'a pas de revenus d'exploitation. Les variations trimestrielles des revenus d'intérêts suivent la valeur du fonds de roulement. Les honoraires facturés à un partenaire varient selon les ententes et les budgets d'exploration liés à ces ententes. Il n'y a pas de tendances à observer à cet égard.

Obligations contractuelles

Il n'y a eu aucun changement important dans les obligations contractuelles de la Société au cours du trimestre.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

Transactions entre parties liées

La Société a effectué les transactions suivantes avec des sociétés détenues par des administrateurs :

	Périodes de trois mois closes les 30 septembre	
	2017 \$	2016 \$
Loyer et frais de bureau	3 300	4 950
	3 300	4 950

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

Le loyer et les frais de bureau sont liés à la location d'espaces pour des bureaux.

Valeur comptable des biens miniers

À la fin de chaque trimestre, une analyse des travaux d'exploration est faite afin d'évaluer le potentiel futur de chacune des propriétés. Suite à cette analyse, des radiations sont faites, s'il y a lieu.

Changements de méthodes comptables

Nous vous invitons à vous reporter à la section appropriée des états financiers inclus dans notre rapport annuel 2017 pour une description complète de nos conventions comptables. Il n'y a eu aucun changement significatif dans les politiques comptables de la Société et les estimations depuis le 30 juin 2017.

Normes comptables publiées mais non encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 30 septembre 2017. Plusieurs de ces mises à jour ne s'appliquent pas à la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

L'IASB a publié, en juillet 2014, la norme définitive sur les instruments financiers, portant sur le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, en remplacement d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La date d'application d'IFRS 9 a été fixée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et la norme doit être adoptée de façon rétrospective. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »)

L'IASB a publié, en mai 2014, IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. L'objectif de cette nouvelle norme est de fournir un cadre de référence unique et complet pour la constatation des produits pour tous les contrats avec des clients afin d'accroître la comparabilité. Cette nouvelle norme énonce les principes qu'une entité appliquera afin de mesurer les produits et de déterminer le moment de leur constatation. Le principe de base est qu'une entité constate les produits pour décrire le transfert des biens ou des services à un client pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

Cette nouvelle norme, publiée par l'IASB en janvier 2016, établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

Information sur les actions en circulation

La Société peut émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale. Au 28 novembre 2017, 37 259 267 actions étaient en circulation.

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions qui établit à 3 725 926 le nombre maximal d'options pouvant être octroyées. Au 28 novembre 2017, 3 380 000 options d'achat d'actions étaient en circulation. Les dates d'expiration de ces options d'achat d'actions vont du 1^{er} novembre 2020 au 29 octobre 2027.

De plus, au 28 novembre 2017, 2 050 000 bons de souscription étaient en circulation. La date d'expiration de ces bons est le 5 juillet 2018.

Facteurs de risque et incertitudes

Les facteurs de risque et les incertitudes auxquels la Société fait face, décrits dans le rapport de gestion annuel de la Société au 30 juin 2017, n'ont pas fait l'objet de changements importants.

Information additionnelle et publication continue de l'information

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 28 novembre 2017. La Société présente régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, de rapports sur les changements significatifs, d'états financiers et de circulaires d'information sur le site internet de SEDAR (www.sedar.com).

(s) Mark Fedosiewich

Président et chef de la direction

(s) Gaéтан Mercier

Chef des services financiers